

# Invitation à une activité de formation continue

**AMOY** ASSOCIATION DES MÉDECINS  
OMNIPRATICIENS D'YAMASKA

**Titre :** Mise à jour dans le traitement de l'insomnie  
**No d'activité :** 91562  
**Date :** mardi le 15 octobre 2024  
**Lieu :** Restaurant La Galoche, Acton Vale  
**Coordonnées :** Inscription obligatoire  
Contactez Maryse Bissonnette, adjointe formation médicale continue  
Tél. 450 991-1256 // [formation@amoy.ca](mailto:formation@amoy.ca)

## Objectifs

Mise à jour dans le traitement de l'insomnie

- Lier la physiologie du sommeil aux approches pharmacologiques et non-pharmacologiques pour l'insomnie;
- Appliquer les approches non-pharmacologiques et pharmacologiques dans le traitement de l'insomnie;
- Différencier les mécanismes d'action des nouveaux hypnotiques et connaître l'impact clinique de ceux-ci par rapport aux autres médicaments couramment utilisés contre l'insomnie

**Président de séance :** Dr Marc Gallant

## Horaire

2024-10-15 18:00 18:30 Accueil/Clôture

2024-10-15	18:30	20:00	Conférence	Mise à jour dans le traitement de l'insomnie	Dr Louis Tessier, psychiatre CIUSSS du Nord-de-l'Île-de- Montréal, Hôpital Jean- Talon
------------	-------	-------	------------	----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

L'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.50 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Eisai

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*